La Sante planetaire !_

Déclaration de Rotorua

jacques morel in Education sante 366 mai 2020

Il y a déjà un an de cela, en avril 2019, se déroulait la 23e conférence internationale de l'Union Internationale de Promotion et d'Education pour la Santé (UIPES, née en 1951!). De cette rencontre est née la Déclaration de Rotorua : « Promouvoir la santé planétaire et le développement durable pour tous » (Nouvelle-Zélande, 2019). Quelles sont les lignes de force de cette déclaration ? Faut-il y voir un colloque supplémentaire ? Une déclaration de bonnes intentions ? En quoi la déclaration est-elle mobilisatrice de nouvelles stratégies ? Voici une proposition de lecture critique.

PARTIE 1

Présentation de la déclaration

La déclaration est avant tout l'occasion de lier la promotion de la santé aux Objectifs du Développement Durable (ODD) : de démontrer sa contribution à l'accomplissement des ODD mais aussi de reconnaître comment ces ODD contribuent à améliorer la santé et le bien-être.

Une particularité de cette déclaration est que les participants à la conférence ont souhaité lier leurs travaux aux revendications des populations locales. La promotion de la santé rejoint ainsi le concept autochtone de Waiora : la santé des peuples et l'environnement naturel interagissent. La déclaration conjointe en appelle à une action urgente de la communauté mondiale sur les déterminants environnementaux et sociaux de la santé : promouvoir la santé planétaire et le développement durable pour tous.

Analyse partagée des défis pour une action urgente

L'accroissement régulier des inégalités au sein de - et entre les classes sociales, entre les générations mais aussi entre les territoires, internes et externes aux pays, est inextricablement lié à l'augmentation des pollutions tant locales que régionales et planétaires, ainsi qu'aux dérégulations climatiques et leurs impacts. Les travaux de la conférence s'appuient sur ces constats factuels, mais devenus pérennes. Constats de plus en plus clairement démontrés et qui ont un impact indéniable sur la santé et la qualité de vie des populations.

La déclaration rappelle qu'en 2015, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté un nouveau programme pour le développement durable à l'horizon 2030. 17 objectifs (ODD) intégrant le développement économique, social et environnemental définissent un plan d'action mondial. Parmi ceux-ci figure la santé.

Les preuves s'accumulent et conduisent à interroger le modèle de développement qui organise la production de ces inégalités, de ces dérégulations climatiques, de ces pollutions... La déclaration

souligne que le paradigme actuel de développement socio-économique de croissance infinie et d'exploitation sans fin des ressources limitées est injuste et insoutenable. Il a une incidence sur la santé et la qualité de vie des populations.

Les signataires de la déclaration de Rotorua réclament dès lors une action urgente.

Appel à l'action à travers quatre domaines clés

La déclaration de Rotorua en appelle à une action immédiate de la communauté mondiale pour :

1. Assurer l'équité en santé tout au long de la vie, au sein des pays et entre eux, au sein des générations et entre elles.

Autrement dit, il s'agit de

- s'attaquer aux facteurs structurels qui alimentent la répartition inéquitable du pouvoir, de l'argent et des ressources ;
- améliorer les conditions de vie quotidienne, en particulier des plus démunis ;
- mesurer le problème, le comprendre dans son ensemble. Et évaluer l'incidence des mesures décrites par la Commission sur les déterminants sociaux de la santé (OMS)[1].
- 2. Rendre tous les habitats urbains et autres, inclusifs, sans danger, résistants, durables et favorables à la santé et au bien-être de la population et de la planète.

Pour ce faire, des mesures immédiates pour lutter contre le changement climatique et la perte de la biodiversité sont à prendre, ainsi que pour réduire les disparités des ressources disponibles, la dégradation de l'environnement, les migrations massives contraintes des populations...

3. Concevoir et mettre en œuvre des stratégies efficaces et équitables d'adaptation aux changements climatiques.

Le défi à relever ici est notamment d'élaborer des nouvelles approches en matière de gouvernance et d'intendance mondiales, régionales, nationales et locales. Celles-ci auront comme objectif et comme effet, d'une part de favoriser équitablement la santé et le bien-être ; et d'autre part, de prévenir et atténuer la dégradation catastrophique du climat et de l'environnement, en particulier dans les pays à faible et moyen revenu.

Cela implique donc de développer des politiques et des partenariats avec d'autres secteurs pour agir sur la santé et le climat.

4. Etablir une gouvernance, des systèmes et des processus collaboratifs, efficaces, responsables et inclusifs à tous les niveaux afin de promouvoir la participation, la paix, la justice, le respect des droits de la personne et l'équité intergénérationnelle en santé.

Au programme, donc:

- respecter les droits inhérents des peuples ;
- mettre en place une gouvernance mondiale efficace et non plus dominée par des considérations économiques et des intérêts commerciaux ; et limiter les conflits d'intérêts
- promouvoir la démocratie participative, l'élaboration de politiques cohérentes et la régulation dans l'intérêt public .

La communauté de la promotion de la santé

Les participants à la conférence de Rotorua soulignent également, au travers de la déclaration, que la communauté de la promotion de la santé joue un rôle crucial pour promouvoir la santé humaine et la santé planétaire. Cette communauté dispose d'une expertise pertinente, y compris pour mettre en œuvre les ODD. Ainsi, les participants exhortent la communauté à faire preuve de leadership à travers notre seule et unique planète en ce sens.

LIEN VERS LA DECLARATION:

https://www.iuhpe.org/images/CONFERENCES/world/2019/Rotorua_statement_fr.pdf

PARTIE 2

Proposition de lecture critique

Développement durable et promotion de la santé

La déclaration de Rotorua apportera-t-elle du neuf dans les convergences entre la promotion de la santé et le développement durable ?

Ces convergences sont mises en avant depuis quelques décennies.

Dès la fin des 30 glorieuses et aux premiers soubresauts de l'état providence, des interrogations et des inquiétudes émergent, à l'intérieur même du système, sur la nature du développement et son avenir. Le rapport Meadows[2], publié en 1972 sous le titre « *The limits to growth* » (« *Les limites à la croissance* »), est sans doute la première étude importante mettant en exergue les dangers, pour la Terre et l'humanité, de la croissance économique et démographique que connait alors le monde. Voilà donc bientôt 50 ans que cette question se pose : le développement de nos sociétés est-il soutenable, malgré une utilisation « sauvage » des ressources limitées par une population en croissance rapide et une technologie galopante mais aussi polluante et consommatrice ? Cette équation est aux prémices de l'écologie, du développement durable, puis de l'écologie politique.

Depuis la Charte d'Ottawa (1986) et le rapport Bruntdland (1987) à l'OMS qui définit les rapports entre la santé et le développement durable, une dizaine de déclarations, chartes et conférences n'ont de cesse de promouvoir la prise en compte des déterminants sociaux, économiques, éducatifs et, bien sûr, environnementaux de la santé. Mais la difficulté réside dans la mise en œuvre de ces prises en compte.

Le Sommet de la Terre à Rio, tenu en 1992 sous l'égide des Nations Unies, officialise la notion de développement durable et ses trois piliers : un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Par la suite, à travers Rio+20 et l'Assemblée générale de l'ONU de 2015, les lieux de décision ont conduit à une opérationnalisation plus large, via les Agendas 21 et les Objectifs 2030 (ODD). L'intérêt est d'offrir aux nations un programme appropriable tant au niveau global que local. Dans les faits, de nombreux pays ont institutionnalisé des compétences en matière de développement durable (en mettant en place des ministères, des administrations, des services d'études, etc. dédiés à ces matières). La Cop 21 et celles qui ont suivi

en sont la traduction politique à l'échelle planétaire. Le développement durable, et surtout son volet environnemental et climatique devient un sujet local, régional, national mais aussi mondial. Pourtant, ces avancées déclaratives, institutionnelles et politiques ne préjugent guère de résultats...

Sur ce plan, la déclaration de Rotorua est dans la continuité des Conférences depuis celles d'Ottawa et de Rio. Toutefois, elle se projette dans un espace mondialisé avec une analyse actualisée mais aussi plus globale des rapports entre santé et développement. Son appel à l'urgence d'agir est activée par les crises sociales et environnementales en cours.

Quelques points d'accroche qui différencient cette déclaration des précédentes

1. Mondialisation et santé planétaire

La pauvreté, les inégalités, le changement climatique et la pollution impactent de manière différente les parties du monde...mais ne s'arrêtent guère aux frontières de quelque nature. L'envolée démographique, la finalité des ressources naturelles, la répartition inéquitable des richesses traversent les continents et relèvent d'un modèle 'économique' et idéologique quasi universalisé autour de la pensée néo-libérale.

Pourtant, dès lors que le DD n'est pas confiné à l'environnement ou à un outil d'analyse, son cadre devient une option pertinente en tant que plan d'action global pour transformer le paradigme actuel.

Une perspective de « santé planétaire » - même si l'appellation paraît planante – est sans doute une utopie légitime. On perçoit la pertinence de cette nouvelle appellation à l'égard de la mondialisation de l'économie, de l'internationalité des échanges, de la distribution planétaire des pollutions impactant la santé de l'humanité...

Les dérégulations climatiques agissent comme les crises le font souvent : les maladies mobilisent. Elles sont un indicateur significatif de « maladie » pour la planète. Significatif car elles intègrent des forces qui traversent le modèle de société actuel : capitaliste, exploitant les hommes et la nature. L'appel de Rotorua rejoint cette analyse et en appelle à des transformations structurelles.

Le complément de cette approche « planétaire » est la prise en compte des compétences des autochtones et populaires, tant dans les travaux de la conférence que dans sa déclaration finale. Le terreau du changement se trouve auprès des populations, dans la valorisation de leur culture et de leur savoir, mais aussi dans la prise en compte des conditions de leur vie quotidienne.

Mais au-delà des constats et des déclarations, l'absence de volonté de traduire les mobilisations populaires – contre le réchauffement climatique, par exemple - en capacité d'agir, à tous les niveaux de société, est capable de les étouffer... fussent-elles planétaires.

2. Etablir une gouvernance libre et efficace

La posture planétaire, traduite par les organisations internationales, est régulièrement perçue comme très éloignée des réalités. Leur fonctionnement handicape l'efficacité d'y faire face. Les conflits d'intérêt et l'asservissement des politiques et des scientifiques sont aujourd'hui encore des facteurs d'influence limitants. Les exemples de temps écoulé entre les constats, leur analyse et les décisions de réactions opportunes sont pléthores.

La déclaration de Rotorua a voulu s'associer à une revitalisation de la démocratie en valorisant la participation, les processus collaboratifs, des pratiques politiques plus responsables, des gouvernances capables de réguler l'intérêt public et de le préserver de l'emprise de la marchandisation, par exemple.

La contribution des populations, la reconnaissance de leurs compétences et de leurs capacités à dire leur vie et agir collectivement reste un chantier indispensable pour « réincarner » les institutions, et ainsi la filière des décisions politiques.

3. Les stratégies de la transformation concrète peu élaborées

Les décisions portent davantage sur des aménagements que sur des transformations et laissent alors la place à beaucoup de détournements. Bien des contournements de la règle son possible, ce qui traduit sa fragilité. Citons, en guise d'exemples, le rachat des excédents aux normes de CO2, les détaxations de fuel pour l'aviation, les reports d'interdiction des pesticides...

Si les rapports entre santé et environnement commencent à éclairer certaines décisions, on est encore loin d'une approche plus globale qui, outre l'environnement, prendrait en considération les piliers économique et social du DD, et leurs interactions. De la même façon, les déterminants de la santé tels que le logement, l'urbanisme, la culture, l'emploi ou les revenus ont beaucoup de mal à être considérés concrètement comme des leviers à actionner pour promouvoir la santé.

La santé n'est guère dans toutes les politiques. Les différents secteurs de la vie sociale sont loin d'être considérés - et de se considérer comme – des acteurs de santé. Les études d'impact sur la santé, comme celles sur l'environnement, trouveraient à s'étendre à partir des piliers du DD.

4. Exercer un leadership

La déclaration de Rotorua exhorte la communauté de la promotion de la santé à exercer un leadership dans cette perspective de « promouvoir la santé et le développement durable pour tous ».

Ainsi, la promotion de la santé est intégrée au cœur du développement durable. Cette conception stratégique est du même ordre que « la santé dans toutes les politiques », mais avec une ambition de conforter un nouveau modèle social. Cette conception est utopique mais mobilisatrice... à condition de ne pas être incantatoire.

En passant du concept à l'action (tant locale que globale), on perçoit aisément le porte-à-faux avec le modèle social dominant. On peut noter ô combien le projet est contre-culturel et combien sa traduction politique s'inscrit dans des rapports de force.

L'approche contributive de la population est confrontée à la diversité et la multiplicité des acteurs impliqués. Pourtant, dès lors que la collectivité s'organise avec cohérence, cela devient une force mobilisatrice : dynamique d'empowerment et éducation citoyenne, aiguillon culturel, expériences novatrices de concrétisation d'un développement équitable et soutenable de nos sociétés ,plaidoyer auprès des responsables institutionnels et politiques. Une force contenue, encore insuffisante dans le rapport de force...

C'est bien à un changement du modèle de société - avec une urgence que confirment les faits, qu'observent les experts et que vivent les gens - que la politique de promotion de la santé et du développement durable doit contribuer. Inscrire le développement durable et la promotion de la

santé au cœur d'un nouveau projet politique n'est pas aussi explicite dans le texte, malgré l'évocation de 'nécessité de réformes structurelles' (je me permets de combler ce déficit!).

En guise de conclusion, je m'(vous) interroge : vivons-nous réellement le changement de paradigme de la promotion de la santé, en miroir de la transformation des sociétés... vers une transition loin d'être aboutie ?

Quelques ressources pour aller plus loin:

- Almendra, R., Bolte, G., Buekers, J. *et al.* (2019) **Environmental health inequalities in Europe**. Second assessment report. Coppenhagen: *World Health Organization Regional Office for Europe*. 148p.: disponible en ligne (en anglais) sur www.euro.who.int
- Sourimant, M. (2012) **Santé environnementale: promouvoir la qualité de vie dans toutes ses dimensions**. *Horizon pluriel*, n°23, 12p.: disponible en ligne sur <u>www.irepsbretagne.fr</u>
- Bélanger, D., Bustinza, R., Campagna, C. (2019) **Changements climatiques et santé : Prévenir, soigner et s'adapter**. Canada: *Les Presses de l'Université de Laval*, 236p.: disponible au centre de documentation du RESO

[1]

[1] Le rapport de la Commission sur les déterminants sociaux de la santé est consultable ici : https://www.who.int/social_determinants/thecommission/finalreport/fr/

[2]

[2] Réalisé par le Massachuset Institute of Technology (MIT) à la demande du Club de Rome en 1968